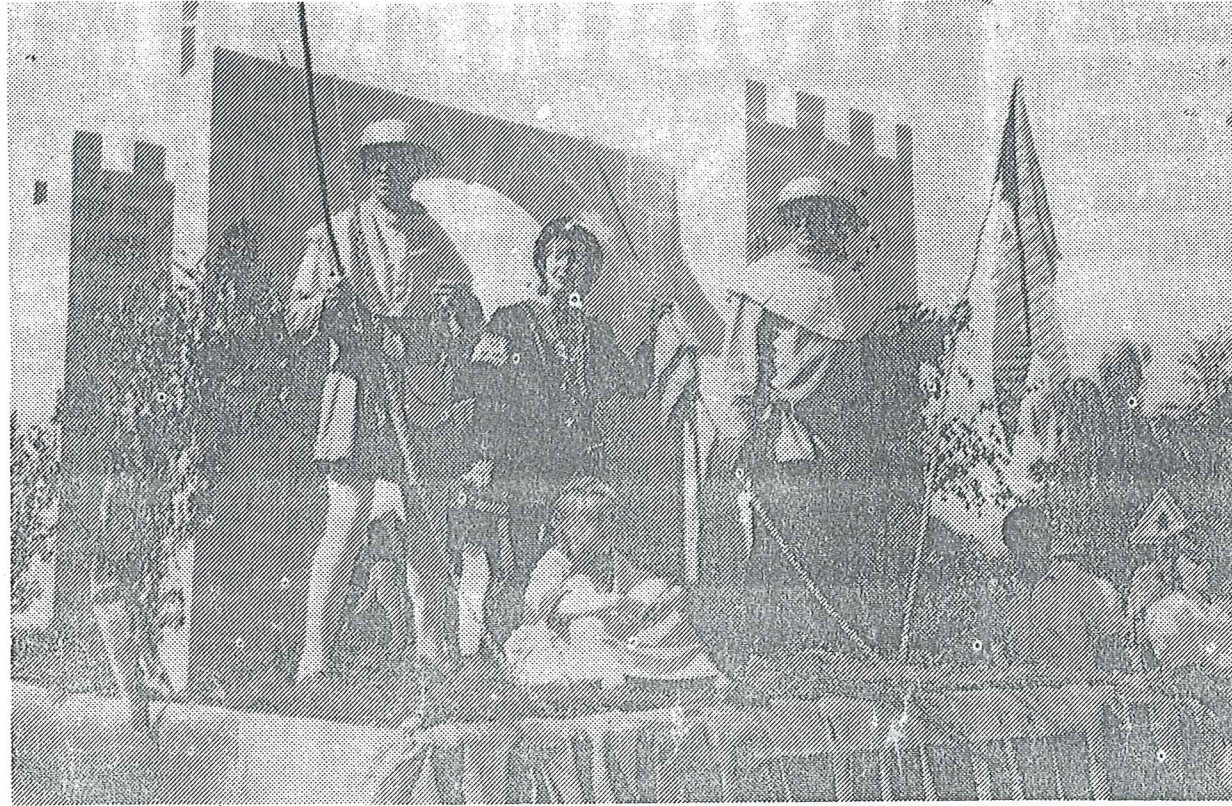


Jumelage avec l'Allemagne La charte signée le 13 à Langforden



Un château-fort qui a fait le trajet Le Cellier-Langforden dans les soutes du car.



Une cinquantaine de Cellariens costumés ont défilé dans les rues de Langforden.

14 juillet 1989-13 juillet 1990 : deux dates à retenir dans l'histoire du jumelage Langforden-Le Cellier. L'an passé, les Cellariens avaient profité du bicentenaire de la Révolution pour sceller officiellement les liens qui les unissent désormais à la commune jumelle allemande. Cette année, c'est à l'occasion du jubilé de cette dernière qu'a été signée la charte du jumelage outre-Rhin. L'occasion aussi pour quatre-vingt-dix habitants de la commune de participer activement à la « Volkfest », la fête populaire annuelle de Langforden.

Un jumelage né d'un désir des rencontres de différentes associations respectives : « La meilleure façon de réaliser une amitié solide entre les deux villes », comme l'a

rappelé Bernd Kühling, le maire de Vechta, lors de la signature officielle, le vendredi 13, en présence notamment de Franz Büssing, le maire de Langforden ; de Philippe Williamson, premier adjoint du Cellier, représentant le maire, absent pour raison de santé, ainsi que les présidents des deux comités de jumelage : Franz-Joseph Meyer et Marguerite Bodénez. Une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie de Vechta, à laquelle est encore rattachée Langforden, l'indépendance qu'elle avait obtenue dans un premier temps ayant été ajournée.

C'est Franz Büssing toutefois qui, l'après-midi de ce même jour, a inauguré le « Parc Le Cellier », nom français donné à un magnifique espace vert de Langforden. Et il n'a pas manqué de rappeler les similitudes qui existent entre ce lieu et Le Cellier, tout en précisant qu'il était « le symbole de l'amitié durable et à venir ».

Char et groupe costumé du Moyen Age

Arrivés le jeudi 12 en soirée pour repartir dans la nuit du lundi au mardi, les Cellariens avaient bien préparé leur séjour et leur participation à la fête folklorique de Langforden. Equivalent à notre fête des vendanges, celle-ci a traditionnellement lieu le troisième dimanche de juillet.

Ainsi, du seigneur au plus humble paysan, quelque cinquante Français en costume du Moyen Age ont-ils défilé derrière un château-fort qui, élaboré au Cellier, a fait le trajet jusqu'à Langforden en pièces détachées dans les soutes du car, avant d'être remonté sur place. Un groupe tout à fait dans le ton de l'ensemble d'un défilé de quarante-sept chars représentant les différentes corporations d'antan.

Sans parler des danses moyen-âgeuses également, apprises pour la circonstance et exécutées au cours de la soirée de dimanche. Il faut dire que défilé et fête revêtaient cette année une particulière ampleur avec le 1100^e anniversaire

de notre « sœur allemande ». Nul doute que les 29 et 30 septembre prochain, lors de la fête des vendanges, les habitants de Langforden voudront rendre la pareille, un bon nombre nous ayant déjà assuré de leur venue.

